



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **VERSTÄRKER RE**
- **Code du produit:** 149600.0386.WEL
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
H.B. Fuller, Isar-Rakoll, S.A.
Estrada Nacional 13
PT-4486-851 Mindelo - Vila do Conde
+351 229 288 200
EU-MSDS@hbfuller.com
- **Service chargé des renseignements:** Département de réglementation
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
NCEC emergency service
+44 (0) 1235 239 670 (24 hours)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Triphenylmethan-4,4',4''-triisocyanat
acétate d'éthyle
chlorobenzène
isocyanate de p-toluenesulfonyl

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H332 Nocif par inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
· Description:

Polyisocyanate
 Adhésif à base de:

· Composants dangereux:

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-0000	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 2422-91-5	Triphenylmethan-4,4',4"-triisocyanat Acute Tox. 2, H330; Resp. Sens. 1, H334; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 108-90-7 EINECS: 203-628-5	chlorobenzène Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H332	1-5%
CAS: 4083-64-1 EINECS: 223-810-8	isocyanate de p-toluenesulfonyle Resp. Sens. 1, H334; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	0,1-1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Amener les sujets à l'air frais.

• **Après inhalation:** Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

• **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

• **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Gaz nitreux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Isocyanate fumes and traces of hydrogen cyanide.

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers

• **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 3)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas utiliser d'outil pouvant provoquer l'ignition.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Respecter les limites d'émission.
Utiliser des appareils résistant aux solvants.
Tenir hors de la portée des enfants.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais et au sec dans l'emballage d'origine bien fermé.
- **Température de stockage recommandée:** +10 °C - +25 °C
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

141-78-6 acétate d'éthyle	
VME	Valeur à long terme: 1400 mg/m ³ , 400 ppm
108-90-7 chlorobenzène	
VME	Valeur momentanée: 70 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 23 mg/m ³ , 5 ppm

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 4)

- **DNEL**

Ethylacetat, CAS 141-78-6 (Arbeitnehmer)
 dermal Langzeit(chronisch) systemisch: 63 mg/kg/Tag
 inhalativ Kurzzeit (akut) systemisch: 1468 mg/m³
 inhalativ Langzeit(chronisch) lokal: 734 mg/m³
 inhalativ Kurzzeit (akut) lokal: 1468 mg/m³
 inhalativ Langzeit (chronisch) systemisch: 734mg/m³

- **PNEC**

Ethylacetat 141-78-6
 Wasser Süßwasser: 0,26 mg/l
 Wasser Meerwasser: 0,026 mg/l
 Wasser Aqua intermittent: 1,65 mg/l
 Wasser Süßwasser Sediment: 1,25 mg/kg
 Wasser Meerwasser Sediment: 0,125 mg/kg
 Boden - 0,24 mg/kg
 Kläranlage (STP) - 650 mg/l
 Sekundärvergiftung - 200 mg/kg

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre combiné A-P2

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme: Liquide
 Couleur: Selon désignation produit

· **Odeur:** Caractéristique

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.
 Point d'ébullition: 75 °C (DIN 53171)

· **Point d'éclair :** -4 °C (DIN 53213)

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: Non déterminé.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: 2,2 Vol % (EN 1839)
 Supérieure: 11,5 Vol % (EN 1839)

· **Pression de vapeur à 20 °C:** 97 hPa (DIN 51640)

· **Densité à 20 °C:** 0,99 g/cm³ (DIN 51757)

· **Densité relative.** Non déterminé.

· **Densité de vapeur.** Non déterminé.

· **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Pas ou peu miscible

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique: Non déterminé.
 Cinématique à 20 °C: 11 s (DIN 53211/4)

· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 70,0 %

Teneur en substances solides: 27,0 % (ISO 3251)

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 6)

- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines.
Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Nocif par inhalation.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	5620 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	11,72 mg/kg (rat)

108-90-7 chlorobenzène

Oral	LD50	2910 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

141-78-6 acétate d'éthyle

EC50/48h	717 mg/l (Daphnia magna)
----------	--------------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 7)

IC50/48h	3300 mg/l (Desmodemus subspicatus)
LC50/96h	230 mg/l (Pimephales promelas)

12.2 Persistance et dégradabilité
141-78-6 acétate d'éthyle

Bio.Abbaubark./28 d | 100 % (-)

 • **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

 • **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

 • **Autres indications écologiques:**

 • **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

 • **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

 • **PBT:** Non applicable.

 • **vPvB:** Non applicable.

 • **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

 • **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

 • **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

 • **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

 • **Emballages non nettoyés:**

 • **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

 • **14.1 Numéro ONU**

 • **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

 • **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

 • **ADR**

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATE D'ÉTHYLE, CHLOROBENZÈNE), Dispositions spéciales 640D

 • **IMDG, IATA**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHYL ACETATE, CHLOROBENZENE)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 8)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR, IMDG, IATA


· **Classe** 3 Liquides inflammables.
 · **Étiquette** 3

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:
· Marine Polluant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler: 33

· No EMS: F-E,S-E

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:
· ADR
· Quantités limitées (LQ) 1L

· Catégorie de transport 2

· Code de restriction en tunnels D/E

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
 (ACÉTATE D'ÉTHYLE, CHLOROBENZÈNE),
 Dispositions spéciales 640D, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· Prescriptions nationales:
· Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	0,1-1
NK	50-100

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· VOC (EU) % 72,04 %

· Code MAL 5-5

· VOC (EU) 713,2 g/l

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition

- **Désignation brève du scénario d'exposition**

ETHYL ACETATE (CAS141-78-6)
PROFESSIONAL AND INDUSTRIAL USE OF ADHESIVES

- **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

- **Catégorie du procédé**

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage).

- **Catégorie de rejet dans l'environnement** ERC2 Formulation de préparations

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation** Utilisation habituelle du secteur conformément à la partie 1.

- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

- **Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- **Etat physique** Liquide

- **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.

- **Autres conditions d'utilisation**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec les yeux.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2015

Numéro de version 2

Révision: 28.07.2015

Nom du produit: VERSTÄRKER RE

(suite de la page 11)

- **Mesures personnelles de protection**
 - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.*
 - Eviter tout contact avec les yeux.*
 - Lunettes de protection hermétiques*
 - Gants de protection*
- **Mesures pour la protection du consommateur**
 - Assurer un marquage suffisant.*
 - Conserver sous clé et hors de portée des enfants.*
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Eau** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Mesures pour l'élimination** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*
- **Procédés d'élimination**
 - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.*
- **Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale*
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.*

FR